

# ÉNERGIE

39<sup>e</sup> Congrès FNCCR - Juin 2024 - BESANÇON

Mercredi 26 juin 2024 - 11h15

## INVITÉ : ENEDIS

Intervention de Marianne LAIGNEAU, Présidente du directoire d'Enedis

### INTERVENANTS

Animation par Jean-Michel LOBRY

**Xavier PINTAT**

Président de la FNCCR

**Marianne LAIGNEAU**

Présidente du directoire d'Enedis



Jean-Michel LOBRY

J'AI LE PLAISIR D'ACCUEILLIR XAVIER PINTAT,  
LE PRÉSIDENT DE LA FNCCR.

Xavier PINTAT



Permettez-moi de vous souhaiter la bienvenue. Ce congrès est celui où nous discutons en famille, des années précédentes et des perspectives d'avenir. Comme dans toutes les familles, il peut y avoir des hauts et des bas. En ce moment, je voudrais dire que la famille s'entend bien, et je m'en félicite. Nous vous le devons, Madame la Présidente du Directoire, et à votre équipe qui est autour de vous. Je souhaite, en premier lieu, remercier et féliciter les équipes d'Enedis pour leur capacité à intervenir rapidement et efficacement pour remettre en service des lignes électriques, qui, on le sait, ont été très affectées par les événements climatiques récents. Nous les percevons d'ailleurs de manière de plus en plus récurrente et de plus en plus violente. C'est un sujet qui a pu susciter par le passé des tensions entre nous et qui a fait l'objet de nettes améliorations depuis. Je n'oublie pas de citer les ELD, entreprises locales de distribution, qui sont à pied d'œuvre dans ces moments difficiles et les entreprises de réseau.

Nous observons aujourd'hui que la sécurisation des lignes s'accroît en dépit de la récurrence d'événements climatiques exceptionnels. Nos ambitions en matière d'enfouissement de réseaux restent fortes. Nous souhaitons aujourd'hui que l'effort d'enfouissement s'accroisse afin de parvenir à moyen terme, à 70 % de lignes enfouies pour sécuriser l'alimentation, en particulier des zones

sensibles que sont les zones littorales et boisées. Cela dépend en grande partie du tarif d'utilisation des réseaux publics d'électricité, le TURPE, mais aussi de la gouvernance partagée sur les investissements que nous avons mis en place dans le nouveau modèle de contrat de concession. J'y reviendrai dans un instant.

Je salue aussi, même si les médias en parlent un peu moins, la fin du déploiement du compteur Linky. Ce compteur fait désormais partie de nos foyers. Nous l'utilisons tous. Il permet en effet de mener des opérations à distance. Il autorise aussi des options tarifaires nouvelles qui font le lien entre la production et la demande. C'est un élément central de la transition énergétique, avec l'émergence de périodes de forte production, lorsque parfois la demande est faible. Le compteur est aussi un élément clé du développement de l'autoconsommation individuelle ou collective. Il joue donc pleinement son rôle dans l'équilibre et l'évolution de notre système électrique.

Je tiens aussi à remercier Enedis pour son implication dans les schémas directeurs d'infrastructures de recharge des véhicules électriques, les SDIRVE. Je parlais tout à l'heure de la présence d'équipes locales aux différentes phases de la concertation, de votre regard précieux sur les possibilités du réseau, et tout ceci nous a permis de les réaliser de manière précise. Je crois que c'est un atout de taille pour l'avenir de la mobilité électrique.

Je voudrais revenir maintenant à nos contrats de concession. Depuis la signature du nouveau modèle national en 2017, nous sommes entrés dans une nouvelle époque. Comme l'a rappelé le Président d'EDF, environ 96 % des contrats ont été renouvelés depuis, ce qui représente un succès. Cela prouve que ce nouveau modèle de contrat de concession était indispensable. Je tiens à vous remercier du travail réalisé par vos équipes pour le renouvellement de ces contrats et également pour leur mise en œuvre par la suite. Cela n'avait rien d'évident, car la gouvernance partagée des investissements est une méthode très nouvelle qui avait été souhaitée par la FNCCR et France Urbaine, et qui nous faisait en quelque sorte entrer dans un secteur nouveau. Les retours du terrain ont au début été très variables. Nous avons eu quelques enseignements à en tirer.

Tout d'abord, la gouvernance partagée est un dialogue constant, et personne n'y était vraiment habitué. Il a donc fallu réinventer ce dialogue avec les élus et les autorités concédantes. C'est parfois difficile, mais je crois que la méthode est bonne, comme la bonne volonté réciproque pour échanger. Je considère que cette méthode a fait ses preuves, elle est utile et efficace pour vous, comme pour nous. Je suis attaché à poursuivre ce dialogue pour que tout le monde y trouve son compte.

Notre ambition commune se décline en plan pluriannuel d'investissement (PPI). Ces PPI sont en train d'être renouvelés pour une nouvelle période. Cela signifie qu'il a fallu faire un bilan des précédents PPI et construire un diagnostic commun pour dessiner les bases du nouveau PPI. Nous avons d'ailleurs souhaité définir les grands principes méthodologiques de leur suivi et de leur renouvellement à travers des avenants que nous avons signés. Cette méthode de travail permet de mieux orienter les investissements au plus près des besoins constatés par les élus et les communes. Et puis, cela fait preuve de bonne volonté. Nous sommes attentifs au contexte d'inflation avec un renchérissement des coûts des matériels, des matières premières. Dans ce cas, il me paraît juste que les objectifs non atteints fassent l'objet d'analyses et de reports vers les PPI à venir.

Je ne doute pas que nous arriverons à construire ou à renforcer ce dialogue vital. J'en veux pour preuve, l'aboutissement du protocole d'accord que nous allons signer dans quelques instants, qui aborde également la question des clauses de fin de contrat. Ce sujet complexe a fait l'objet de discussions entre nous et a amené beaucoup de questions. Notre volonté réciproque de trouver une solution a permis d'aplanir les difficultés et d'aboutir à un texte satisfaisant pour vous et pour nous. Il a l'air de faire l'unanimité. Les sujets de discussion sont nombreux. Je crois que ce nouveau protocole d'accord que nous allons signer est tout à fait symbolique de la bonne volonté que nous avons mise dans le nouveau contrat de concession. Il était fait pour réussir la transition énergétique. On s'y emploie, mais on sait toutefois qu'il faut parfois des clauses de revoyure. Ce protocole d'accord est le symbole même de ce que nous avons envisagé : ces clauses de revoyure se sont bien passées, ce qui démontre le bienfondé et la vitalité de nos concessions.

Madame la Présidente, encore merci infiniment de votre présence. Nous allons vous écouter avec beaucoup d'attention. Je pense que les questions seront nombreuses. Nous pouvons vous applaudir.

#### Jean-Michel LOBRY

*Je vous remercie d'accueillir Marianne Laigneau, Présidente du directoire d'Enedis. La convention que vous évoquiez à l'instant sera signée entre Enedis et la FNCCR après cette séance.*

#### Marianne LAIGNEAU



Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les élus, chers partenaires. Vous avez placé ce 39e congrès de la FNCCR sous une thématique ambitieuse, qui est d'une très grande actualité, et qu'Enedis partage pleinement : « La territorialisation de la transition écologique : un défi pour redessiner la France ».

Oui, c'est bien un immense défi écologique et industriel qui nous attend, celui que nous appelons chez Enedis, la seconde électrification de la France. Car c'est bien de cela qu'il s'agit. Le réseau public de distribution d'électricité, le vôtre, cette infrastructure qui fait 35 fois le tour de la Terre, en constitue aujourd'hui la pierre angulaire.

J'ai beaucoup de plaisir et d'honneur à être parmi vous aujourd'hui. Je me souviens de la thématique de votre congrès à Rennes, il y a presque deux ans maintenant, qui était « rebondir » et nous « réinventer » ensemble. Je pense que cette ambition, nous l'avons délivrée dans les deux années qui ont suivi. Rebondir, c'est ce que nous avons fait dans les multiples crises que nous avons dû surmonter ensemble : la crise climatique, mais aussi la crise géopolitique, la crise de l'énergie, la crise d'approvisionnement et la crise sociale.

Celles-ci n'ont fait que renforcer et démontrer la valeur de l'ancrage local, qui nous est cher, de ses valeurs de proximité et de solidarité territoriale qui se manifestent notamment - je sais votre attachement à cette notion - par la péréquation tarifaire. Nous l'avons fait également en déployant le nouveau modèle de contrat de concession, sujet auquel je reviendrai ultérieurement.

Ce modèle concessif à la française nous est précieux parce qu'il porte une double dimension qui est particulièrement pertinente. Il est à la fois totalement national et en même temps totalement local. Nous l'incarbons ensemble. Nous y croyons. Nous le défendons, car il apporte les garanties d'un service public résolument moderne et agile. Car en effet, nous croyons à Enedis que le service public est moderne. Mais il est aussi robuste et capable de faire face aux défis de notre société, une société plus sobre, plus résiliente, plus juste et qui permet notamment de lutter contre la fracture territoriale, ce que fait le service public que nous opérons. C'est d'ailleurs pour répondre de manière encore plus complète, engagée et globale à ces défis et aux enjeux de la société qu'Enedis est devenue, il y a maintenant pratiquement un an jour pour jour, le 27 juin 2023, la première grande entreprise à missions du secteur de l'énergie. Cela veut dire que nous voulons porter encore plus d'attention à l'impact social, sociétal, environnemental de nos activités dans les territoires.

Notre ADN, nous l'avons exprimé par la raison d'être de cette entreprise désormais à missions : raccorder la société aux défis collectifs d'un monde durable. Nous avons pris des engagements de mission sur lesquels nous serons évalués. Parmi eux, il y a l'engagement d'agir dans les territoires et l'engagement d'agir en collectif avec nos salariés et nos partenaires, et évidemment l'engagement d'agir avec respect en tenant compte de la diversité des personnes, des parcours et en préservant la santé et la qualité de vie au travail. Je voudrais d'ailleurs rappeler que l'activité industrielle d'Enedis n'est pas exempte de risques pour la santé et la sécurité des personnes, et que toute l'entreprise a été très affectée par les deux décès récents de nos collègues, qui nous rappellent collectivement à cet impératif : protéger la vie de nos équipes et celles de nos prestataires est notre priorité absolue. Elle prime sur tout. Je sais que vous partagez cette conviction.

Nous sommes dans une année olympique et ce qui nous attend, et surtout ce que nous sommes en train de faire, c'est véritablement une course de fond pour réussir la territorialisation de la transition écologique et bâtir ensemble cette nouvelle France électrique qui permet aussi de valoriser la diversité des territoires. Cet exercice olympique est un sprint. J'ai entendu des appels à l'accélération de la transition énergétique. C'est un sprint, car nous sommes dans une

phase d'accélération sans précédent. C'est en même temps un marathon, une expérience qu'il faut tenir dans la durée pour 2024 et au-delà jusqu'en 2050. C'est aussi une course d'obstacles avec le changement climatique que nous devons pleinement intégrer dans nos activités. Mais c'est avant tout une discipline collective, une discipline d'équipe que nous devons réussir ensemble : Enedis, les concédants, et les acteurs du territoire. Nous sommes, j'en suis plus que jamais persuadée, dans le même navire.

Notre premier défi, c'est celui d'assurer à tous les Français une électricité de qualité dans la durée, dans tous les territoires, en intégrant encore plus la nouvelle donne du changement climatique. Notre mission essentielle, c'est de garantir aux Français qu'ils auront, dans la durée, le temps de coupure le plus maîtrisé possible, en particulier, dans les départements les plus ruraux.

Pour répondre à ses ambitions de transition écologique, d'adaptation au changement climatique, mais aussi aux besoins de modernisation du réseau, j'ai cité tout à l'heure une infrastructure qui fait 35 fois le tour de la Terre. Tous les trois ans, nous construisons un nouveau tour de Terre pour répondre à ces nouveaux besoins d'électricité (l'électrification des usages), en rénovant un tour de Terre. Pour faire face à l'ensemble de ces défis, nous avons prévu d'investir environ 96 milliards d'euros d'ici 2040, soit environ 5 milliards d'euros d'investissement par an, contre aujourd'hui un peu plus de 4 milliards d'euros.

L'expression de « mur d'investissements » a été parfois utilisée. Elle souligne le caractère considérable de cette trajectoire, mais elle oublie un peu, par le caractère soudain de faire face à un mur, que ces investissements étaient anticipés. En effet, les investissements des prédécesseurs d'Enedis, notamment d'ERDF, représentaient 2 milliards d'euros par an dans les années 90, 3 milliards d'euros par an au début des années 2000, et environ 4,5 milliards d'euros par an actuellement, avant d'atteindre 5 milliards d'euros. Il y a donc bien une montée en puissance, parce que nous avons vu ces défis arriver, nous ne sommes pas en train de les découvrir.

Pour garantir une électricité de qualité en tous points du territoire, il nous faut renforcer la résilience de vos réseaux aux aléas climatiques. Nous allons consacrer près de 25 milliards d'euros à cet enjeu d'ici 2040. Comment ? En déployant un plan « aléas climatiques », qui est en cours. Il s'agit d'actions ciblées pour rénover les 50 kilomètres de lignes HTA les plus exposées aux risques climatiques. C'est faire monter en puissance la rénovation programmée qui consiste à rénover à terme 7500 kilomètres par an de lignes HTA. Nous en sommes aujourd'hui à environ 4500.

Cela permettra de diminuer de 40 % les incidents sur cette partie du réseau. Nous voulons aussi résorber progressivement les technologies que vous connaissez bien, de câbles papier imprégnés qui sont très sensibles aux canicules. En basse tension, l'éradication des fils nus aériens devra être réalisée aussi rapidement que possible, car, ils subissent sept à huit fois plus d'incidents que la torsade au quotidien et 20 fois en cas d'aléas climatiques. Enfin, nous devons renouveler, d'ici 2040, plus de la moitié du câble papier imprégné de basse tension.

Vous en avez tous conscience et les interventions précédentes l'ont bien souligné, nous acheminons maintenant l'électricité dans des conditions climatiques de plus en plus difficiles et éprouvantes pour le réseau électrique. Avec l'aide d'instituts spécialisés, en nous basant sur les modèles du GIEC et ses rapports, nous modélisons les aléas climatiques à moyen et long terme. Nous savons que nous devons nous préparer à des phénomènes croissants qui impacteront les réseaux et la qualité de l'alimentation.

Regardons ce qui s'est passé en 2023 : plus de 16 tempêtes ont été recensées, dans une année moyenne, Enedis intervenait auparavant sur trois à quatre tempêtes. C'est donc un record. Cela a affecté le critère B, donc le temps de coupure dans plusieurs territoires, car ces tempêtes ne sont pas toutes classées en événements exceptionnels. Nous subissons aussi la fragilisation des forêts qui provoque des chutes d'arbres malades et morts sur le réseau, notamment ici, en Bourgogne Franche-Comté. Ces tempêtes peuvent être particulièrement dévastatrices, comme l'ont été Ciaran ou Domingos, mais je pense aussi aux incendies de Nouvelle-Aquitaine et aux inondations comme nous n'en n'avions jamais connu pour le réseau en Nord-Pas-de-Calais ces derniers mois. À chaque fois, les équipes d'Enedis répondent présentes.

Un réseau enterré est précieux face aux tempêtes, mais il est aussi sensible aux crues et aux inondations. Nous devons donc bâtir notre stratégie d'adaptation en fonction des différents types de risques avec les spécialistes du climat, mais surtout, sur la base d'un dialogue avec les concédants pour adapter au mieux ces investissements de résilience aux particularités du territoire. C'est ce que nous sommes en train de faire avec toutes les autorités organisatrices de la distribution d'énergie (AODE) de Bretagne et de Normandie, dans le cadre du programme de reconstruction.

Notre second défi concerne l'accélération massive et sans précédent de la transition écologique dans vos territoires. Aujourd'hui, vous le savez, 90 % des énergies renouvelables produites en France (l'hydraulique, l'éolien,

le solaire, la biomasse) sont raccordées au réseau de distribution géré par Enedis. Plus de 60 % d'entre elles sont situées dans des communes de moins de 2 000 habitants. Cela soulève des enjeux et des défis d'aménagement et de planification territoriale. J'ai entendu différentes expressions qui invite Enedis à accélérer le rythme des raccordements, notamment des producteurs d'ENR. Je voudrais rassurer les différents intervenants sur ce point. En 2019 et début 2000, nous rapportions chaque année 2 gigawattheures d'énergies renouvelables. En 2023, nous avons accordé 4,2 gigawattheures au réseau de distribution opérée par Enedis. C'est une hausse très importante. Et notre défi consiste à atteindre 5 gigawattheures d'énergies raccordées à fin 2024. Plus tard, si nos politiques publiques vont toujours dans ce sens, ce seront 6 gigawattheures chaque année, tout en assurant la satisfaction de nos clients et en respectant les délais. Passer de 2 à 5 puis 6 gigawattheures en cinq ans : quel opérateur d'infrastructures sait faire trois fois mieux en cinq ans dans son activité ? L'accélération de la transition écologique, c'est également la croissance, comme l'évoquait le Président directeur général Luc REMONT dans son intervention. Je le remercie d'ailleurs pour le soutien indéfectible du Groupe EDF à l'activité de distribution, qui représente une part importante de ses investissements. L'accélération de la transition, c'est aussi la croissance des usages de l'électricité. Aujourd'hui, 1,8 million de points de charge pour véhicules électriques sont disponibles sur tout le territoire. Cela représente une hausse de 45 % par rapport à 2022 et à fin 2023, que ce soit sur la voie publique, sur les autoroutes, pour les logements individuels ou collectifs, ces points de charge sont disponibles parce qu'ils ont été raccordés par les équipes d'Enedis.

La décarbonation de l'industrie, qui doit faire passer de l'usage de molécules fossiles à l'usage de l'électricité représente 20 % des émissions de gaz à effet de serre. Couplée à la réindustrialisation de l'économie française, elle doit contribuer à la dynamique soutenue d'électrification des procédés industriels qui vont représenter pour nous, des centaines de mégawattheures nouveaux à raccorder au réseau. Notre objectif est donc clair. Il s'agit de raccorder plus vite et soutenir les zones de forte accélération des énergies renouvelables, notamment rurales et agricoles. C'est aussi de porter la même attention aux zones de forte croissance de la consommation d'électricité, comme les ports, les zones industrielles ou encore les data centers.

Pour optimiser ces délais de raccordement, n'ayez aucun doute, nous agissons sur tout un panel de solutions : le raccordement anticipé, l'expérimentation de flexibilités, la mise en œuvre d'un nouveau plan de tension.

Nous nous appuyons aussi sur ce savoir-faire technique dans la gestion dynamique du réseau puisque c'est notre cœur de métier. Nous le pilotons de la manière la plus optimisée possible pour nous adapter en permanence à ces nouveaux modes de consommation et de production en utilisant notamment beaucoup plus de données, l'intelligence artificielle et les flexibilités. Nous sommes aussi capables de construire des postes sources express deux fois plus vite qu'auparavant, tout cela en étroite coordination avec RTE. Mon collègue Xavier PIECHACZYK, Président de RTE interviendra demain. Nous travaillons de manière très étroite pour coordonner ces programmes de travaux.

Il y a donc des investissements massifs. Sur ces 96 milliards d'euros que j'ai cités, 23 milliards d'euros devraient être consacrés au raccordement des consommateurs, une dizaine de milliards d'euros sera consacrée à l'insertion des énergies renouvelables et environ 7 milliards d'euros seront consacrés à la mobilité électrique. Pour remplir ces missions, le Président PINTAT en a parlé, le nouveau tarif TURPE 7 sera déterminant. Les discussions sont en cours avec la Commission de régulation de l'énergie. Ce nouveau tarif devra être soutenable pour les clients dans la durée, tout en finançant des investissements importants dont je viens de parler. Cela nous conduit aussi à renforcer notre performance technique, opérationnelle et financière.

J'ai entendu également - et je partage cette préoccupation - l'appel à développer une filière française de logistique et d'approvisionnement sur le territoire français ou européen. Là aussi, je voudrais rassurer les intervenants précédents. Pour réussir la transition écologique, c'est une question d'investissements, bien sûr, mais pas seulement pour Enedis. C'est aussi une question de *supply chain*, de logistique, et d'approvisionnement. Nous avons connu des mois de très fortes tensions sur les approvisionnements d'équipements, en particulier sur les postes de distribution HTA/BT. Sachez que nous passons de 6 000 postes nécessaires, commandés et payés en 2021, à 12 000 à fin 2024. Donc là aussi, il s'agit d'un doublement pour répondre à ces nouveaux besoins, tant de production que de consommation.

Qu'avons-nous fait pour anticiper et nous adapter? Nous parlons de contrats d'achat d'un milliard d'euros entre 2022 et 2027. Nous avons su élargir, par appel d'offres, le panel de nos fournisseurs qualifiés et donner de la visibilité à nos équipementiers français et européens, pour leur permettre de construire des usines de fabrication en France. Quatre nouvelles usines ont été construites en 2023 pour répondre aux besoins d'Enedis dans les Hauts-de-France, en Occitanie et dans le Grand Est. En 2024, 7 nouvelles usines seront implan-

tées en Nouvelle-Aquitaine, dans le Grand Est et en Bourgogne Franche-Comté. Nous passerons donc de six à 18 usines. Nous savons répondre et nous adapter.

La deuxième condition de réussite, au-delà de la filière industrielle, ce sont évidemment les compétences nécessaires qui sont souvent un peu négligées dans le panorama de la transition écologique. Nous devons aussi investir dans les hommes et les femmes, recruter massivement de nouveaux salariés, assurer la transmission et le développement des compétences dans la durée et investir dans la formation à nos métiers, ce, sur l'ensemble du territoire. En effet, nous devons recruter près de 10 000 nouveaux collaborateurs d'ici 2027. C'est toute la filière électrique et toute la filière des réseaux qui s'est mise en ordre de marche. Nous avons, ensemble, créé un programme d'action inédit qui s'appelle «Écoles des réseaux pour la transition énergétique» et qui vise à développer des partenariats avec des lycées professionnels dans la spécialité électricité qui intéresse nos métiers et ceux de nos partenaires. Nous aurons à la rentrée 2024, près d'une centaine de lycées professionnels, dont certains sur ce territoire, partenaires d'Enedis, ce qui va permettre d'avoir près de 5 000 jeunes prêts à exercer des métiers soit chez Enedis, soit chez RTE, soit chez des sociétés partenaires. Ce sont donc de nouveaux viviers, des nouveaux métiers, aussi en reconversion, avec une attention particulière portée aux profils féminins.

Enfin, je finirai par notre dernier défi. Le Président PINTAT en a parlé et je l'en remercie. Je le remercie pour ces mots chaleureux en introduction. Notre dernier défi, c'est de continuer à faire vivre et à valoriser ce modèle concessif français pour réussir collectivement cette territorialisation de la transition énergétique. Deux ans après le congrès de Rennes, nous avons fait ensemble la démonstration que ce que nous avons signé en 2017 fonctionne. Près de 370 contrats sont en cours d'exécution, soit un taux de 96 % avec des signatures encore récentes. Mais au-delà des contrats, ce sont aussi les plans pluriannuels d'investissement qui ont montré toute leur utilité et toute leur diversité. Depuis 2018, ce sont plus de 100 PPI qui ont déjà été renouvelés. En 2024, ce sera, je l'espère, environ 80 PPI renouvelés. Chaque contrat et chaque PPI, c'est un dialogue entre les équipes d'Enedis, l'AODE et les équipes du territoire. C'est un diagnostic technique partagé. C'est l'expression d'ambitions.

Nous sommes là pour écouter les besoins que vous exprimez, en lien avec les projets du territoire, son climat, son ambition et sa réalité énergétique, et dans un équilibre entre la cohésion nationale et la prise en compte de chaque spécificité locale.

Nous avons la capacité d'avoir ce dialogue très riche pour développer à chaque instant ce service public qui change,

qui bouge, qui s'enrichit et qui se diversifie autour des actions communes en matière de sobriété, de rénovation et de planification énergétique. Autant de solutions dédiées que nous développons pour vous, grâce à l'utilisation des nombreuses données que nous opérons. Nous avons lancé ensemble à Rennes, le portail digital «Collectivités locales». Je vous invite à aller sur le stand Enedis pour voir fonctionner l'espace «mesures et services». Aujourd'hui, plus de la moitié des communes françaises utilisent ce portail. C'est bien dans cet esprit de confiance, de transparence, d'écoute que nous œuvrons. À Rennes, le Président PINTAT avait exprimé quelques sujets de préoccupation, d'amélioration, qui pouvaient être apportés au contrat de concession. Nous l'avons entendu et nous avons travaillé ensemble pour y apporter des solutions. Ce sera donc dans ce protocole d'accord que nous allons signer dans quelques instants que nous pourrions acter ensemble la finalisation d'une nouvelle clause d'indemnité de fin de contrat, pérenne et conforme à la jurisprudence. Je pense qu'on peut se réjouir de ce travail collectif avec la FNCCR, Enedis, mais aussi France Urbaine, qui nous a permis d'aboutir à ce résultat.

Nous allons aussi mettre en œuvre une nouvelle méthodologie pour établir des plans d'investissements, donner une nouvelle impulsion aux conventions au titre de l'article 8, valoriser notre coopération en matière de données et également travailler à ouvrir d'autres portes. J'ai entendu à ce sujet de nombreuses expressions portant sur la MOA et le raccordement producteur en zone rurale. Il y avait déjà des ouvertures dans le contrat-cadre précédent. Nous augmentons très significativement les seuils et nous allons aussi mener une nouvelle expérimentation et des tests dont nous fixerons les conditions ensemble. Nous en ferons le bilan ensemble.

Cette capacité à écouter, à bouger, à évoluer, est partagée des deux côtés, et c'est aussi une relation de confiance. Le Président a parlé d'alchimie en introduction. Il a parlé tout à l'heure de famille. Je pense que c'est bien la même famille à laquelle nous appartenons. Je voudrais finir en vous assurant de l'engagement sans faille des 40 000 hommes et femmes de l'entreprise Enedis qui ont cette passion, cette fierté de servir au quotidien nos territoires, de relever le défi d'un service public de qualité, et je le redis, anti fracture sociale parce qu'Enedis offre le même service à chacun, en tous points du territoire. Je crois qu'il ne faut pas le considérer comme quelque chose d'acquis, mais comme quelque chose qu'il faut défendre.

Vous le savez, la flamme olympique passait hier par Besançon. Nous sommes fiers d'être à la fois supporter officiel des Jeux olympiques et paralympiques, mais surtout, nous sommes fiers d'avoir accompagné l'effort exceptionnel

de Paris 2024 pour diviser par deux ses émissions de CO2. Nous l'avons fait en raccordant les jeux, pour la première fois, au réseau. Nous avons raccordé tous les sites qui accueillent du public et les épreuves, mais aussi le village des athlètes ou celui des médias, en reléguant au second plan les groupes électrogènes, qui étaient jusqu'à présent la première solution. Nous nous efforçons de mettre à disposition des groupes électrogènes à batteries ou à l'hydrogène. Au-delà de ce qui est fait, nous assistons à un vrai changement de mentalité qui doit changer le visage du secteur sportif et du secteur événementiel.

Je voudrais finir mon propos en remerciant le Président PINTAT et toutes les équipes de la FNCCR, ainsi que toutes les AODE qui font confiance à Enedis. Je voudrais également saluer, de manière très solennelle et très sincère, l'action de Pascal SOKOLOFF qui a récemment quitté ses fonctions de Directeur général de la FNCCR. Il était pour nous un interlocuteur de très haut niveau, très exigeant, mais cela nous a permis aussi de progresser ensemble. Je souhaite une pleine réussite à son successeur, Charles-Antoine GAUTIER. Merci en tout cas pour l'invitation à m'exprimer devant vous. Nous avons un peu de temps pour répondre à vos questions.

## Lionel LEPOURRY

Vice-président du Syndicat départemental d'énergies de la Manche



Je suis Vice-président du Syndicat d'énergie de la Manche, région particulièrement impactée par la tempête Ciaran. Tout d'abord, je m'associe à vos remerciements pour toutes les équipes d'Enedis, tant les agents que les prestataires, avec lesquels nous avons passé dix jours dans la boue et sous la pluie. À la suite de la tempête, vous avez missionné un relevé des réseaux en hélicoptère. Je connais l'outil, qui est performant.

En termes de résolution, il est capable de détecter un isolateur abîmé ou un poteau endommagé. Pourtant, lors du renouvellement de notre PPI, Enedis était incapable de connaître le nombre de poteaux en bois présents sur le territoire. Pouvez-vous nous éclairer sur ce point ?

### Marianne LAIGNEAU

Merci pour cette question. J'ai eu l'occasion de rencontrer récemment sur le terrain le Président et les équipes de votre Syndicat. Effectivement, les équipes Enedis Normandie se sont fortement engagées dans le rétablissement de l'électricité. Je rappelle que 1,2 million de clients ont été privés d'électricité en Bretagne et en Normandie lors du passage de la tempête Ciaran. Le sujet des poteaux bois fait partie de nos discussions : leur identification et leur éradication est un sujet sensible pour vous. Les équipes le savent. Les équipes techniques d'Enedis sont là pour poursuivre cette discussion avec vous. Le sujet est bien identifié.

### Yves SIMON

Président du Syndicat départemental d'énergie de l'Allier, Vice-président de la FNCCR



Je suis le Président du Syndicat de l'Allier. Madame la Présidente, la politique contractuelle a réussi. Il faut le souligner. Je tiens à signaler que dans notre Région, nous avons été les premiers à signer le contrat de concession. Dans notre premier plan pluriannuel d'investissements (PPI), les travaux ont dépassé de 50 % nos prévisions. Pour le deuxième PPI, ce sera 30 % de plus que le précédent. Cette année, vous avez engagé des crédits pour doubler les capacités d'injection d'énergies renou-

velables, d'électricité nouvelle, sachant qu'il faut aussi renforcer tous ces équipements, parce que cela pose de nouveaux problèmes. Ma question porte sur ce qui vous est demandé aujourd'hui, en autoconsommation. Le département de l'Allier a réalisé un PCAET pour chaque intercommunalité, car nous travaillons beaucoup à l'autoconsommation. Et nous travaillons aussi beaucoup à la préparation de nos marchés, qui nous imposent de travailler davantage à la fiabilité des données que vous nous fournissez grâce à Linky. De fait, dans nos marchés et dans nos collectivités, pour prévoir bien les choses, il faut des données fiables. Pouvez-vous nous en dire un mot ? Merci.

### Marianne LAIGNEAU

Monsieur le Président, un très grand merci pour la première partie de votre intervention. L'Allier est une terre de plus en plus d'énergies renouvelables. Nous savons adapter les investissements nécessaires tant du côté des consommateurs et des clients que du côté de la résilience du réseau. Merci pour ce témoignage et pour cette relation de confiance. S'agissant de votre deuxième question, bien évidemment, l'autoconsommation est un changement majeur. En 2015, il y avait en France 3 000 autoconsommateurs individuels. En 2024, nous en comptons 480 000, c'est à dire un producteur de renouvelable sur deux. Nous dénombrons à peu près 900 000 sites de production connectés à votre réseau. Un sur deux est un autoconsommateur, et ce, grâce au compteur Linky. Je remercie le Président PINTAT de son message sur le compteur Linky, dont je me suis dispensée. Enedis a déployé en temps et en heure et en dessous du budget, un gigantesque programme industriel qui permet aujourd'hui, à 37 millions de clients d'être équipés d'un compteur communicant qui va les aider à compter ce qui est produit et ce qui consommé dans cette autoconsommation. Chaque jour, nous produisons avec l'ensemble de cette chaîne communicante (le compteur Linky, des concentrateurs, des organes de main-d'œuvre, etc.) 500 millions de données de consommation. La fiabilité de ces données, la capacité à les produire de manière fiable et de la manière qui puisse vous être utile, est évidemment au cœur de ce service public renouvelé. C'est bien la voie que nous allons emprunter. Et d'ailleurs, dans le protocole d'accord que nous devons signer tout à l'heure, il y a une thématique autour de la donnée. Ce sujet ne cessera pas de bouger. Il s'enrichira dans les cinq ans, les dix ans et les quinze ans à venir. Ce sujet de la donnée est un sujet clé pour votre performance, pour la nôtre et pour notre coopération.



## Patrick COUDENE

Président du Syndicat départemental d'énergies de l'Ardèche, membre du bureau de la FNCCR



Je suis le Président du Syndicat mixte des énergies de l'Ardèche. Madame la Présidente, vous nous invitez à participer à un marathon olympique et à un sprint en même temps. En revanche, il faut revoir vos propositions sur les raccordements des producteurs, parce que cela ne correspond pas à la demande de tous les syndicats. Vous avez une demande importante de raccordements. Nous voulons y participer aussi pour vous accompagner et accompagner nos territoires.

## Marianne LAIGNEAU

C'est un sujet dont nous avons parlé ensemble, en Ardèche, lors de la signature du contrat de concession. Le protocole d'accord que nous allons signer dans quelques instants apporte une première réponse à cette demande. Il faudra le mettre en œuvre ensemble et faire le bilan, en restant dans un rapport équilibré, qui est celui du contrat de 2017, entre la maîtrise d'ouvrage d'Enedis et celle des AODE. Ce sujet est bien pris en compte.

## Xavier PINTAT

Je voudrais vous remercier et remercier vos équipes d'avoir été à l'écoute. Je remercie également Guy HOURCABIE qui a travaillé avec vos équipes. En réponse à Patrick COUDENE, j'ai le sentiment que nos progrès sont déjà importants. Nous rencontrons régulièrement Enedis avec France Urbaine, ce qui permet de faire évoluer la situation. Nous progressons étape par étape, mais les progrès sont déjà importants.

Il y a le raccordement des producteurs, mais il y a aussi tout ce qui a été fait sur la fin de contrat, l'article 8, etc. Nous avons signé ce nouveau contrat de concession pour réussir la transition énergétique, ce qui ne se fait pas en un jour. Il faut effectivement prendre en compte un certain nombre d'éléments, dont les raccordements. En réajustant les choses régulièrement à travers nos clauses de revoyure, cela nous permet de réussir parfaitement les choses.

## Marianne LAIGNEAU

En effet, il faut se mettre d'accord sur les conditions techniques et réglementaires. Cela ne se fait pas juste en claquant des doigts. Nous ferons le bilan sur les raccordements des producteurs. Je voudrais vous dire qu'il y a de nombreux déjeuners et dîners de famille pour parler de ces sujets en toute transparence.

## Jean-Michel LOBRY

*Merci beaucoup, Madame la Présidente.*





SERVICES PUBLICS LOCAUX  
DE L'ÉNERGIE, DE L'EAU,  
DE L'ENVIRONNEMENT ET  
DES E-COMMUNICATIONS

# 39<sup>e</sup> Congrès FNCCR

DU 26 AU 28 JUIN 2024

BESANÇON - MICROPOLIS



• Crédits photos : Philippe Barbosa et Patrice DIAZ